RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de Services et de Paiement

Le Président directeur général

Décision n°2022/ 85 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2022/74/PDG du 29 avril 2022 relative à l'organisation générale de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2022/82/PDG du 29 avril 2022 prorogeant les attributions des agents, hors directeurs, en matière de délégation de signature,
Vu la décision individuelle n° 2022/78/PDG du 29 avril 2022 nommant M Patrick GOURY, Directeur interrégional de la Direction interrégionale Océan Indien,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Océan Indien,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Patrick GOURY	Directeur interrégional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction inter-régionale, hors courrier parlementaire - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.
Bouchaïb SNOUBRA	Directeur territorial délégué site de Mayotte	

2 rue du Maupas – 87040 Limoges cedex 01
Tél. 05 55 12 00 00 – Fax 05 55 12 00 14
www.asp-public.fr – siret 130 006 372 00010

Pour le site de La Réunion		
Délégataires de signature	**Fonctions exercées**	**Capacités**
Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Liquider les aides - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Catherine ROUSSEL	Adjointe au Responsable administratif et financier	
Sylvie GUICHARD	Adjointe au Chef du service formation professionnelle et emploi	- Liquider toute pièce de dépense et de recette *Dans son domaine de compétence :* - Liquider et ordonnancer les aides
Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural	- Liquider toute pièce de dépense et de recette *Dans leur domaine de compétence :* - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire
Sébastien CHAPUIS	Chef du service formation professionnelle et emploi	
Franck MOUNIER	Adjoint au Chef du service agricole et rural	*Dans son domaine de compétence :* - Liquider et ordonnancer les aides
Pour le site de Mayotte		
Délégataires de signature	**Fonctions exercées**	**Capacités**
Adinani BACAR SOILIHI	Chef du service agricole, pêche, foncier et fonds européens	- Liquider toute pièce de dépense et de recette *Dans leur domaine de compétence :* - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire
Siti ALI M'DAHOMA	Cheffe du service formation professionnelle et emploi	
Ikima DJAHA	Secrétaire de direction	- Liquider les aides

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Océan Indien**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	**Fonctions exercées**	**Capacités**
Patrick GOURY	Directeur inter-régional	-Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Bouchaïb SNOUBRA	Directeur territorial délégué site de Mayotte	
Pour le site de la Réunion		
Délégataires de signature	**Fonctions exercées**	**Capacités**
Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural	
Sébastien CHAPUIS	Chef du service formation professionnelle et emploi	
Catherine ROUSSEL	Adjointe au Responsable administratif et financier	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Franck MOUNIER	Adjoint au Chef du service agricole et rural	
Sylvie GUICHARD	Adjointe au Chef du service formation professionnelle et emploi	
Pour le site de Mayotte		
Délégataires de signature	**Fonctions exercées**	**Capacités**
Adinani BACAR SOILIHI	Chef du service agricole, pêche, foncier et fonds européens	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Siti ALI M'DAHOMA	Cheffe du service formation professionnelle et emploi	
Ikima DJAHA	Secrétaire de direction	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente portant délégation de signature concernant les documents relevant des anciennes directions régionales de la Réunion et de Mayotte.

Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le 29 avril 2022

Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :
M. l'Agent Comptable

Copies :
M. Patrick GOURY
M. Bouchaïb SNOUBRA
M. Damien FRANCOIS
Mme Catherine ROUSSEL
Mme Sylvie GUICHARD
M. Jean-Max REVEL
M. Sébastien CHAPUIS
M. Franck MOUNIER
M. Adinani BACAR SOILIHI
Mme Siti ALI M'DAHOMA
Mme Ikima DJAHA
Mme Sylvie GUICHARD

DRH
DFJL